

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**18 MAI 2010**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE\*** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, prévue le 12 mai 2010 annulée et reportée au **MARDI 18 MAI 2010, à 15 h 00 (3 h 00 pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury  
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
Monsieur Philippe Barette , maire de Témiscaming

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :**

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
Madame Mireille Bourque , agente de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

\*

**Note en vertu de l'article 153 du Code municipal**

Tous les membres du comité administratif / commission d'aménagement sont présents et assistent à la réunion. Les membres du comité administratif renoncent à l'avis prévu à l'article 156 du Code municipal et acceptent de discuter de chacun des sujets inscrits à l'ordre du jour.

**05-10-161A**

**Ouverture de la séance à 17 h 00, adoption de l'ordre du jour et mot/rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Mot du préfet**

Le dossier Tembec s'est intensifié et devrait connaître sa conclusion dans les prochains jours. Le sapin (mauvaise qualité) constitue un irritant majeur. Les discussions sont en cours avec la CRÉ sur la création d'un fonds « démarrage d'entreprises » au Témiscamingue.

### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2010.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2010 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

#### **05-10-162A**

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

#### **05-10-163A**

### **Avenir de l'agriculture au Témiscamingue. (Rapport d'activités de la Coalition).**

L'émission télévisuelle de Radio-Canda « La semaine verte » se déplacera au Témiscamingue les 4, 5 et 6 juin 2010 pour tourner un reportage sur la Coalition et la situation de notre agriculture.

La Coalition poursuit ses activités et représentation auprès du gouvernement, de La Financière agricole, de l'UPA et de ses Fédérations.

Une réflexion est à faire avec la Coalition et la MRC sur le financement et l'échéance des activités.

#### **05-10-164A**

### **Révision du zonage agricole.**

Dans le cadre des travaux de mise à jour du schéma d'aménagement, la MRCT et 4 municipalités (St-Édouard-de-Fabre, Moffet, Rémigny et Notre-Dame-du-Nord) sont actuellement en négociations avec la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) et l'UPA pour dézoner des territoires (environ 200 terrains) considérés « îlots déstructurés ». D'autres municipalités pourraient s'ajouter selon les règles établies, d'ici septembre 2010. Suivront par la suite d'autres étapes concernant les exclusions, l'agrandissement des périmètres urbains, etc. Les travaux sont en cours depuis 3 ans à la MRCT.

#### **05-10-165A**

### **Projet de valorisation des matières résiduelles.**

Des rencontres sont prévues le 26 mai à Québec entre le préfet, M. Arnaud Warolin, et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), M<sup>me</sup> Line Beauchamp, de même que le 28 mai entre le CAGE et les représentants du bureau régional du MDDEP, portant entre autres sur les sujets suivants :

- Concept de valorisation;
- Aide financière gouvernementale;
- Émission des certificats d'autorisation.

#### **05-10-166A**

### **Autorisation de signature concernant un protocole d'entente industrielle entre la MRC de Témiscamingue et la ville de Ville-Marie concernant la gestion des lixiviats provenant de la plateforme de compostage du centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC.**

**Considérant** la demande de certificat d'autorisation (CA) de la MRC de Témiscamingue transmise au MDDEP concernant la construction d'une plateforme de compostage dans le cadre du projet de centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue;

**Considérant** que dans le cadre de l'analyse du CA par le MDDEP, le protocole et les normes réglementaires exigent que la MRC démontre sa capacité à traiter le surplus de lixiviat provenant de la plateforme de compostage;

**Considérant** que la MRC de Témiscamingue doit conclure un protocole d'entente avec une municipalité disposant des équipements de traitement des eaux usées conformes permettant la réception et le traitement des lixiviats provenant de la plateforme de compostage, le cas échéant;

**Considérant** que la MRC de Témiscamingue a obtenu l'autorisation de la ville de Ville-Marie à ce sujet.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général à signer, pour et au nom de la MRCT, le protocole d'entente industrielle avec la ville de Ville-Marie concernant la réception et le traitement du surplus de lixiviat provenant de la plateforme de compostage du centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue.

L'entente a une durée de 10 ans.

La mise en œuvre de la plateforme de compostage est prévue en 2010-2011.

#### 05-10-167A

#### **Autorisation d'un contrat de location et de levée du conteneur 40 verges du TNO Kipawa.**

Le coordonnateur de la collecte des matières résiduelles de la MRC a fait part au comité CAGE d'une problématique durant l'été concernant la collecte des matières résiduelles dans le TNO (secteur Kipawa) causée par les ours. Le coordonnateur a demandé à 2 entrepreneurs des soumissions pour le service de location et collecte d'un conteneur de 40 verges afin de régler la problématique (le conteneur est plus lourd et résistant ce qui empêche les ours de répandre les matières résiduelles). La soumission de Transport Symkam est de 180 \$ / mois pour la location du conteneur et 400 \$ la levée pour un total de 5 880 \$ / année. M. Jean-Marc Robert offre le meilleur prix à 150 \$ / mois pour la location du conteneur et 300 \$ la levée pour un total d'environ 4 500 \$ annuellement (durant l'été). En 2009, la MRCT a réalisé ce travail en régie interne au montant total de 6 000 \$.

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M. Daniel Barette  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la recommandation du comité CAGE et autoriser le contrat de collecte des matières résiduelles dans le secteur Kipawa du TNO à M. Jean-Marc Robert au coût de 4 500 \$ pour la saison 2010.

**Contrat au CFER de Rouyn-Noranda pour la disposition des ordinateurs et téléviseurs accumulés à l'Écocentre (coût annuel approximatif : 5 000 \$).**

**05-10-168A**

Un volume important d'ordinateurs et de télévisions est présentement accumulé à l'Écocentre. Le CFER La Renaissance à Rouyn-Noranda propose à la MRC de les traiter au coût d'environ 4 000 \$. La MRC doit assumer le transport jusqu'à Rouyn-Noranda au coût d'environ 1 000 \$. Il y aura lieu de prévoir, pour les années subséquentes, un coût d'élimination de ces matières qui ne peuvent être éliminées dans les dépôts en tranchée ou autre lieu d'élimination conforme puisqu'elles constituent des déchets dangereux si elles sont cassées (forte quantité de plomb).

Le comité CAGE recommande à la MRC d'accepter l'offre du CFER de Rouyn-Noranda au coût de 5 000 \$ pour le transport et le traitement des ordinateurs et télévisions accumulés à l'Écocentre pour cette année.

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la recommandation du comité CAGE, tel que mentionné au préambule de la présente résolution.

**05-10-169A**

**Appui à la FQM concernant le financement de la collecte sélective municipale et la future politique de gestion des matières résiduelles.**

**Attendu que** les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

**Attendu que** le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

**Attendu que** les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

**Attendu que** le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009.

**Attendu que** le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

**Attendu que** la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

**Attendu que** le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

**Attendu que** le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

**Attendu que** dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ Que les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;
- ❖ Que le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signée avec les municipalités.

**05-10-170A**

**Maintien des quotas concernant la production de plans forestiers.**

**Considérant** l'annonce récente de la cessation de production de plans forestiers à la pépinière La Loutre de Laverlochère;

**Considérant** l'impact sur l'économie régionale ainsi que l'aménagement forestier;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ D'intervenir auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin que le Témiscamingue conserve son « droit de produire (quota) », ses plans forestiers et que lesdits plans servent pour les besoins des forêts du Témiscamingue.

**05-10-171A**

**Entente Canada / Québec – Fonds d'adaptation des collectivités.**

Année 2009	Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travaux sylvicoles</li> <li>➤ Coupes partielles 46 000 m<sup>3</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grassy</li> <li>▪ Caugnawana</li> </ul> </li> <li>➤ Réfection chemin Maniwaki (partie)</li> </ul>	9,2 M\$ (39 %)	23,6 M\$
<b>Année 2010</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travaux sylvicoles</li> </ul>	2,5 M\$ (45 %)	5,5 M\$

Il est convenu d'intervenir auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin que le budget de l'année 2010 du Fonds d'adaptation des collectivités soit augmenté substantiellement, d'une part pour terminer la réfection complète du chemin Maniwaki ainsi que la réalisation de coupes forestières selon les besoins du milieu.

L'industrie forestière est toujours en crise; la reprise des opérations forestières n'est toujours pas assurée pour 2010.

#### **05-10-172A**

#### **Appui au projet hydroélectrique Kipawa.**

Les 2 communautés autochtones Eagle Village et Wolf Lake, propriétaires majoritaires à 52 % dans le projet hydroélectrique Kipawa demandent l'appui de la MRC de Témiscamingue.

Les promoteurs ont déposé le projet Kipawa au ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre de l'appel d'offres du Programme d'achat d'électricité de 150 MW provenant de centrales hydroélectriques de 50 MW et moins. Une décision définitive est attendue de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, au mois de juin 2010.

Les promoteurs ont fait parvenir à la MRC une lettre datée du 10 mai 2010 jetant les bases d'un engagement financier à verser sous forme de redevances indexées annuellement au taux de 2,5 % aux municipalités de Témiscaming, Kipawa et TNO Laniel au montant de 400 000 \$, ainsi qu'un montant identique à la MRC de Témiscamingue.

Le projet Kipawa, d'une puissance installée de 42 MW qui produira 220 Giga Watt-heures d'électricité annuellement consiste à construire 2 centrales le long du ruisseau Gordon. En termes de retombées économiques, le projet prévoit une cinquantaine d'emplois au cours de la construction qui devrait durer 2 ans. La mise en opération est prévue à l'automne 2015.

**Considérant** l'engagement financier concret des Premières Nations vis-à-vis la MRC dans le cadre du projet Kipawa et l'opportunité de développement économique de même que d'autres partenariats bénéfiques pour le Témiscamingue;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

❖ De recommander au conseil des maires l'appui au projet hydroélectrique Kipawa; il est impératif que le milieu travaille ensemble pour le développement durable au Témiscamingue.

#### **05-10-173A**

#### **Présentation de projets et autorisation de versement au Pacte rural 2007-2014 – Année 2009.**

##### **1) Projet Agent de développement – Municipalité de Nédélec**

- Montant demandé au Pacte rural : 15 000 \$ prévus et disponibles au Pacte rural 2009
- Coût du projet : 32 835 \$ (46 %)
- Reddition de compte : 15 000 \$ (à payer)
- Solde 2009 : 0 \$

## **2) Projet de développement du camping du Lac-des-Bois – Municipalité de Latulipe-et-Gaboury**

- Montant demandé au Pacte rural : 5 000 \$ prévus et disponibles  
au Pacte rural 2009 (à payer)
- Coût du projet : 17 023,35 \$ (29 %)
- Solde 2009 : 4 100,00 \$

## **3) Fondation de l'UQAT – Centre de recherche en agroalimentaire**

- Année 3 (2010) : 20 000 \$ pour un total de 100 000 \$ en 5 ans

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la présentation ou le versement aux projets ci-dessus  
mentionnés conformément à la répartition budgétaire du 15 avril  
2009 du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Témiscamingue.

### **05-10-174A**

#### **Autorisation pour présentation : Bilan des activités 2009 et Plan de travail 2010 au MAMROT dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC pour soutenir le développement économique et la création d'emplois.**

---

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ Que le Plan de travail de la MRC pour l'année 2010, conformément  
aux dispositions du Programme d'aide financière aux MRC pour  
soutenir le développement économique et la création d'emplois,  
soit adopté et transmis au ministère des Affaires municipales, des  
Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

Le montant de l'aide prévue du MAMROT, pour la MRC de  
Témiscamingue en 2010, est de 106 550 \$. Le Plan de travail  
comprend le bilan des activités de l'année 2009 et la description des  
activités (projets) prévues pour l'année 2010.

Le Plan stratégique de développement du Témiscamingue entré en  
vigueur en 2005 est présentement en renouvellement avec le comité  
de suivi. En 2006, la MRC a mis en place un Groupe d'animation du  
milieu municipal et économique (GAMME) composé de tous les élus  
municipaux dont un de ses objectifs est de mettre en œuvre les  
actions qui relèvent du milieu municipal dans le Plan stratégique du  
Témiscamingue. En 2010, la MRC poursuit ses activités avec le  
GAMME.

Bilan des activités du GAMME jusqu'à maintenant :

GAMME – Sujet	Participation	Résumé – Recommandation	Suivi
3 juin 2006 Décentralisation	35 personnes dont 12 municipalités représentées	Information théorique de décentralisation et perspectives d'avenir pour la région.	
9 septembre 2006 Services de proximité et centres de décisions	45 personnes dont 14 municipalités représentées	Les services de proximité sont essentiels au développement des communautés rurales.  Au terme de la rencontre, il est recommandé de former un comité de travail afin de déposer un document de réflexion sur les services de proximité au Témiscamingue.	Cette action est encore en plan.  Un projet de Laboratoire rural a été déposé au MAMR concernant un Centre de recherche sur les services de proximité.
3 février 2007 Support au développement local	53 personnes dont 17 municipalités représentées	Tenu de 2 ateliers interactifs concernant l'offre de service municipal afin d'accueillir des nouveaux arrivants et faciliter le démarrage d'une entreprise.  Information concernant les outils légaux de développement économique disponibles aux municipalités locales.	
14 avril 2007 Les agents de développement : Une façon de faire, à la mesure de nos attentes	50 personnes dont 15 municipalités représentées	↳ Exercice on mesure nos perceptions; ↳ Présentation par M. Patrice LeBlanc de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités des résultats du rapport d'évaluation de l'entente spécifique des agents de développement; ↳ Témoignage d'un agent de développement local et d'un agent de développement territorial.  Échange d'informations et de visions concernant l'affectation des sommes du nouveau Pacte rural 2007-2014 de la MRCT, l'impact de la présence ou l'absence d'un agent de développement dans un milieu et l'agent de développement territorial.	
10 novembre 2007 Préfet élu au suffrage universel	45 personnes dont 17 municipalités représentées	Témoignage de 2 préfets élus au suffrage universel : MRC de la Haute-Gaspésie et MRC de Kamouraska.	Au conseil des maires du 19 janvier 2008, les maires ont voté à la majorité (12 pour et 6 contre) en faveur de l'élection du préfet au suffrage universel lors de la prochaine élection municipale en novembre 2009.
15 mars 2008 Regroupement de services municipaux	43 personnes dont 16 municipalités représentées	Témoignage de la DG de la MRC de Coaticook sur le processus de mise en commun ou regroupement.  Présentation de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités sur le fonctionnement, les vacances et les inconvénients d'un regroupement.  Exercice sur des services à regrouper.	Suite à ce GAMME, le conseil des maires a donné le mandat à la MRC de travailler à la mise en commun de 3 services ou activités :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services juridiques;</li> <li>• Sécurité incendie;</li> <li>• Lots intramunicipaux.</li> </ul>
1 <sup>er</sup> novembre 2008 Agriculture	45 personnes dont 13 municipalités représentées	Portrait de l'agriculture au Témiscamingue.  État de situation de la crise agricole et pistes de solutions par l'UPA.  Souveraineté alimentaire par l'UPA.	À la suite de ce GAMME, un comité agricole a été formé au sein de la MRC.
18 avril 2009 Bilan de grands dossiers de la MRC depuis les 3 dernières années Suivi des GAMME antérieurs	55 personnes dont 18 municipalités représentées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quelles sont les 2 recommandations à faire à la MRCT concernant la présentation du bilan des grands dossiers de la MRCT depuis les 3 dernières années?</li> <li>➤ Quelle forme souhaitez-vous donner au GAMME, s'il y a lieu?</li> <li>➤ Identifiez 2 sujets sur lesquels vous souhaitez qu'il y ait un GAMME?</li> </ul>	Le GAMME est reconduit.



## **Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet 2).**

---

### **05-10-175A**

Le CA prend acte des projets du « Volet 2 » pour l'année 2009-2010. Ce programme du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), dont la MRCT est mandataire, existe depuis 15 ans. Pour la MRC de Témiscamingue, le budget 2009-2010 totalise 561 680 \$; un total de 43 projets ont été retenus, pour un coût réel total, incluant la part des promoteurs, de 3 022 506,66 \$.

Les organismes admissibles sont, entre autres, les municipalités, les zecs, les pourvoiries, Table GIR, Club motoneige et VTT, et organismes communautaires.

### **05-10-176A**

#### **Adoption du protocole d'entente entre la ville de Ville-Marie et la MRCT pour la location d'un local pour le préventionniste en sécurité incendie (1 000 \$ / an / 3 ans – indexation IPC).**

La MRC de Témiscamingue doit procéder à la location d'un local de travail pour loger le préventionniste en sécurité incendie dont l'entrée en fonction est prévue le 7 juin 2010, faute d'espace disponible dans les locaux de la MRC.

Suite à des propositions reçues des municipalités locales, la MRC a entériné l'offre de la ville de Ville-Marie, au plus bas coût.

Il y a lieu d'adopter un protocole d'entente entre la ville et la MRC pour les fins de location d'un espace de travail au préventionniste en sécurité incendie de la MRC dans les locaux de la ville de Ville-Marie.

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'adoption du protocole d'entente entre la ville de Ville-Marie et la MRCT pour la location d'un local pour le préventionniste en sécurité incendie au coût de 1 000 \$ par année pendant 3 ans et indexé annuellement selon l'IPC;
- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général soient par les présentes autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

### **05-10-177A**

#### **Tournée d'information concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie.**

---

**Considérant** l'attestation imminente du schéma de couverture de risques en sécurité incendie par le ministère de la Sécurité publique;

Il est convenu d'organiser une tournée d'information publique sur le territoire, comme suit :

- 17 mai (Témiscaming);
- 18 mai (Latulipe-et-Gaboury);
- 31 mai (Lorrainville);
- 1<sup>er</sup> juin (Notre-Dame-du-Nord).

**Appui au Comité municipal de Laniel concernant une demande au MTQ pour l'ajout de surlargeur sur la route 101 à Laniel aux entrées de Baie Dorval et Baie McAdam pour une question de sécurité (profiter des travaux d'asphaltage entre St-Édouard-de-Fabre et Laniel).**

---

**05-10-178A**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer le Comité municipal de Laniel dans sa demande auprès du MTQ afin qu'il profite des travaux d'asphaltage sur la route 101 entre St-Édouard-de-Fabre et Laniel afin d'ajouter des surlargeurs sur la route 101 à Laniel aux entrées de Baie Dorval et Baie McAdam.

Cette demande date de plusieurs années et la sécurité est en cause dans ce dossier.

**05-10-179A**

**Demandes d'aide financière et commandites.**

---

- 1) **Demande d'aide financière de l'Association des personnes handicapées de Témiscaming et Kipawa : 4 000 \$.**

Achat d'une maison pour centre d'apprentissage et rénovations requises.

- 2) **Demande d'aide financière pour le projet Pérou 2010 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

Groupe de 10 étudiantes du programme des Sciences humaines dont une étudiante du Témiscamingue – Volet humanitaire et volet historico-culturel. Dépenses prévues pour une personne : 3 294 \$.

- 3) **Demande d'aide financière pour le projet Retour à l'école de l'Église évangélique du Témiscamingue.**

Objectif du projet : Soutenir financièrement les familles à faibles revenus dans l'achat du matériel scolaire de leurs enfants.

- 4) **Demande d'aide financière de la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien : 5 000 \$, plus taxes : 5 643,75 \$.**

- 5) **Demande d'aide financière du Rassemblement provincial au Témiscamingue en recherche et sauvetage organisé par RESTEM à la Baie Gillies du 21 au 24 mai 2010 : 5 000 \$.**

- 6) **Demande de commandite du Club Vélo-Témis pour la carte du circuit cyclable du Témiscamingue : 500 \$.**

- 7) **Maison des jeunes du Témiscamingue.**

- 8) **Finale régionale centralisée des Jeux du Québec 2010-2011 : 5 000 \$.**

- 9) **Projet « Le tour du monde de Karibou » : 810 \$ plus taxes.**

**Considérant** le solde disponible de 5 720 \$ au Fonds d'aide socioculturel pour l'année 2010;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

❖ Que les demandes suivantes soient acceptées pour leur incidence régionale :

- Foire gourmande : 2 860 \$  
Contribution à la promotion des produits locaux;
- Finale régionale centralisée des Jeux du Québec 2010-2011 à Ville-Marie : 2 860 \$.

Le projet « Le tour du monde de Karibou » est également accepté et financé à même le budget d'administration versé annuellement à la MRCT par Québec en Forme.

Il est également convenu que les organismes laissés pour compte soient informés que la MRCT ne dispose pas des budgets suffisants pour répondre à toutes les demandes, si importantes soient-elles pour le développement et la qualité de vie au Témiscamingue.

**05-10-180A**

**Renouvellement d'adhésion pour 2010-2011 au Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue : 100 \$.**

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

❖ De renouveler l'adhésion pour 2010-2011 au Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 100 \$ tel que prévu au budget 2010.

**05-10-181A**

**Appui à la candidature de la ville de Rouyn-Noranda au titre de « Capitale culturelle du Canada 2012 » de Patrimoine canadien.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

❖ D'appuyer la ville de Rouyn-Noranda dans sa candidature au titre de « Capitale culturelle du Canada 2012 » de Patrimoine canadien.

L'année 2012 marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire de la nouvelle grande ville de Rouyn-Noranda.

La ville de Rouyn-Noranda démontre effectivement une vivacité culturelle constituant un atout important dans le développement socioéconomique, non seulement de la ville, mais de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Service d'évaluation.**

**05-10-182A**

Le CA prend acte du rapport d'activités au service d'évaluation, pour la période du 15 septembre 2009 au 15 avril 2010, de même que des statistiques de visites du site Web de la MRCT.

**05-10-183A**

**Comité multiressource de la MRC de Témiscamingue (67<sup>e</sup> rencontre).**

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et M. Gilles Adam, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

— // —

M. Arnaud Warolin, préfet, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n° 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiressource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiressource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

**Projets :**

1) **Demandeur** : Corporation de développement Gaboury inc.

**Montant demandé** : 8 676,29 \$ pour des honoraires professionnels et pour des travaux sylvicoles sur les blocs de lots.

<b>BILAN DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT GABOURY INC. AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX</b>	
Revenus (droits de coupe)	134 283,45 \$
Retraits (projets) 125 585,32 \$ + 8 676,29 \$	134 261,61 \$
<b>Solde</b>	<b>21,84 \$</b>

2) **Demandeur** : Ressources Faniel

**Montant demandé** : 13 235,36 \$ pour la construction de chemin forestier.

<b>BILAN DE RESSOURCES FANIEL AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX</b>	
Revenus (droits de coupe)	162 461,76 \$
Retraits (projets) 109 944,39 \$ + 13 235,36 \$	123 179,75 \$
<b>Solde</b>	<b>39 282,01 \$</b>

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ Que les projets présentés soient acceptés et payés à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour les municipalités et organismes concernés.

## Renouvellement d'assurances générales MRCT 2009-2010 – MMQ.

**05-10-184A**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le renouvellement pour un an à compter du 20 juin 2010 d'un contrat d'assurances générales pour la MRC de Témiscamingue avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) :

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
<b>Bâtiment (MRC) <sup>(1)</sup></b> 1 040 000 \$ en 1999-2000 1 082 000 \$ en 2001-2002 1 114 000 \$ en 2002-2003 1 147 000 \$ en 2003-2004 1 193 000 \$ en 2004-2005 1 241 000 \$ en 2005-2006 1 587 230 \$ en 2006-2007 1 634 847 \$ en 2007-2008 1 683 892 \$ en 2008-2009 1 734 409 \$ en 2009-2010 1 786 442 \$ en 2010-2011	2 840,54 \$	3 748,51 \$	3 862,00 \$	3 977,00 \$	4 096,00 \$	4 253,00 \$
<b>Bâtiment (Écocentre) <sup>(2)</sup></b> 930 000 \$ en 2008-2009 957 900 \$ en 2009-2010 986 637 \$ en 2010-2011	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 661,00 \$	2 263,00 \$	2 349,00 \$
<b>Contenu</b> 100 000 \$ en 1991-1992 160 000 \$ en 1992-2000 300 000 \$ en 2001-2002	1 013,70 \$	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
<b>Documents de valeurs</b> 1 000 000 \$	1 508,56 \$	1 214,26 \$	1 214,00 \$	1 214,00 \$	1 214,00 \$	1 214,00 \$
<b>Équipement informatique <sup>(3)</sup></b> 4 591 \$ en 1996-1997 14 600 \$ en 2002-2003 22 600 \$ en 2009-2010 22 600 \$ en 2010-2011	227,81 \$	95,92 \$	96,00 \$	96,00 \$	148,00 \$	96,00 \$
<b>Responsabilité civile générale</b> 2 000 000 \$	1 004,98 \$	2 813,29 \$	2 813,00 \$	2 813,00 \$	2 813,00 \$	2 813,00 \$
<b>Responsabilité municipale</b> 1 000 000 \$	695,42 \$	1 397,38 \$	1 398,00 \$	1 398,00 \$	1 398,00 \$	1 398,00 \$
<b>Fidélité des employés</b> 5 000 \$ / employé	239,80 \$	136,25 \$	136,00 \$	136,00 \$	136,00 \$	136,00 \$
<b>Assurance des loyers</b> 88 000 \$	124,26 \$	138,43 \$	Inclus dans le contrat de base	Inclus dans le contrat de base	Inclus dans le contrat de base	Inclus dans le contrat de base
<b>Assurance des pertes d'exploitation</b> 25 000 \$	98,10 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Bris de machine</b>	0,00 \$	432,73 \$	446,00 \$	651,00 \$	734,00 \$	755,00 \$
<b>Adhésion 2006-2007 (MMQ)</b>	0,00 \$	100,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Responsabilité civile Code criminel du Canada Avenant C-21</b>	0,00 \$	194,00 \$	1 090,00 \$	1 090,00 \$	1 090,00 \$	1 090,00 \$
<b>Camions et chargeur <sup>(4)</sup></b> 935 000 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	3 432,00 \$	3 432,00 \$	3 432,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>7 753,17 \$</b> (1,4 %)	<b>10 270,77 \$</b> (32,4 %)	<b>11 055,00 \$</b> (7,6%)	<b>16 468,00 \$</b> (49 %)	<b>17 324,00 \$</b> (5,2 %)	<b>17 536,00 \$</b> (1,2 %)

<sup>(1)</sup> Bâtiment	1 438 659 \$	(1 396 756 \$ x 3 %)
Contenu	347 783 \$	(337 653 \$ x 3 %)
Pertes d'exploitation	0 \$	(non inclus)
<b>Total</b>	<b>1 786 442 \$</b>	

<sup>(2)</sup> Écocentre	636 540 \$	(618 000 \$ x 3 %)
Contenu	31 827 \$	(30 900 \$ x 3 %)
Garage	318 270 \$	(309 000 \$ x 3 %)
<b>Total</b>	<b>986 637 \$</b>	

<sup>(3)</sup> Système GPS	6 300 \$
Ordinateur portable	4 900 \$
Projecteur infocus	3 400 \$
Tablet PC (évaluation)	8 000 \$
<b>Total</b>	<b>22 600 \$</b>

<sup>(4)</sup> Camions	900 000 \$
Chargeur	35 000 \$
<b>Total</b>	<b>935 000 \$</b>

**Assureurs** : 1997-1998 à 2005-2006 : AssurExperts Bastien et Associés inc. de Lorrainville – 2006-2007 à aujourd'hui : Mutuelle des municipalités du Québec.

### **Activités du Comité de sécurité publique.**

#### **05-10-185A**

Le Comité de sécurité publique se concentre actuellement sur 2 dossiers en particulier :

- 1) Construction d'un nouveau poste à Ville-Marie pour la Sûreté du Québec; le Comité veut s'assurer que le projet soit priorisé à la Sûreté du Québec et autorisé par le ministre, dans le plus bref délai.
- 2) Les postes de Ville-Marie et Témiscaming changent de directeur (nouveau lieutenant); les pourparlers sont en cours sur ce sujet et le Comité est impliqué dans le processus.

#### **05-10-186A**

### **Suivi des projets et autres dossiers.**

- Formation des agents de développement et des directeurs généraux des municipalités prévue le 27 mai à la SDT portant entre autres sur la gestion de site Web et la présentation de projets;
- Prochain CA : 9 juin 2010;
- Afin de promouvoir le projet « Le tour du lac Témiscamingue », les maires des villes du Nord-Est ontarien seront invités à une rencontre qui pourrait avoir lieu dans le cadre des fêtes de la Foire gourmande. Le préfet et le maire de Témiscaming prennent charge de cette activité.

#### **05-10-187A**

### **Approbation des comptes à payer pour le mois d'avril 2010.**

Le CA prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue au 30 avril 2010, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

#### **Avril 2010**

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1000325	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (DÉDUCTION)	7 558,96 \$
C1000326	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (T.RÉD)	5 193,07 \$
C1000327	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (T.RÉG)	1 233,84 \$
C1000328	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (PAL)	57,96 \$
C1000329	MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE	2 222,00 \$
C1000330	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	1 399,28 \$
C1000331	MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-NORD	2 222,00 \$
C1000332	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	3 505,17 \$
C1000333	VILLE DE VILLE-MARIE	2 222,00 \$
C1000334	COMMISSION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	7 119,57 \$
C1000335	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	293,42 \$
C1000336	TÉLÉBEC LTÉE	771,10 \$
C1000337	XEROX CANADA LTÉE	2 732,70 \$
C1000338	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMIS.	20 000,00 \$
C1000339	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3 770,34 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1000340	PAPETERIE ALLAIN INC.	45,04 \$
C1000341	FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE - V.M.	189,00 \$
C1000342	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	55,17 \$
C1000343	VISA DESJARDINS	834,62 \$
C1000344	HYDRO-QUÉBEC	4 568,37 \$
C1000345	LES ATELIERS KAMI INC.	3 476,08 \$
C1000346	SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC	250,00 \$
C1000347	LE REFLET	672,74 \$
C1000348	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	86,10 \$
C1000349	RADIO-TÉMISCAMINGUE	536,16 \$
C1000350	LES PUBLICATION DU NORD-OUEST	64,40 \$
C1000351	CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ DU TÉMIS.	18 339,00 \$
C1000352	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	102,38 \$
C1000353	SMI INFORMATIQUE	1 131,94 \$
C1000354	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	22 553,00 \$
C1000355	RADIO-COM JBM INC.	253,42 \$
C1000356	CLUB DE MOTONEIGE DU TÉMISCAMINGUE	25 000,00 \$
C1000357	ZEC DUMOINE	19 000,00 \$
C1000358	TEMLAC LTÉE	577,64 \$
C1000359	BELL CONFÉRENCES INC.	51,41 \$
C1000360	CARRIÈRE MARIETTE	31,04 \$
C1000361	DÉPanneur BÉCO	2 201,87 \$
C1000362	SANIQUIP INC.	214,47 \$
C1000363	DÉPanneur ULTRAMAR	727,14 \$
C1000364	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	305,08 \$
C1000365	SERVICE AUTO JOLAM INC.	1 844,00 \$
C1000366	TRANSPORT RICHARD LAMBERT ENR.	790,13 \$
C1000367	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	150,63 \$
C1000368	GARAGE W. LACASSE INC.	1 136,56 \$
C1000369	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	1 738,84 \$
C1000370	GARAGE MICHEL GRENIER	681,61 \$
C1000371	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	6 983,87 \$
C1000372	RIVEST MONIQUE	15,52 \$
C1000373	PÉTRIN RICHARD	197,30 \$
C1000374	GARAGE MARC CÔTÉ	364,00 \$
C1000375	DÉPanneur GAUTHIER ENR.	701,77 \$
C1000376	LES SAPINS EN NORD	4 440,00 \$
C1000377	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	102,34 \$
C1000378	BOULANGERIE PÂTISSERIE LINDA	415,38 \$
C1000379	LA JOYEUSE BOUFFE	1 335,61 \$
C1000380	PLEAU ALEXANDRE	120,00 \$
C1000381	ROBERT AMÉLIE	120,00 \$
C1000382	AUBIN DANY	120,00 \$
C1000383	ROY MARCO	385,32 \$
C1000384	BERNIER CHANTAL	10 000,00 \$
C1000400	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (DÉDUCTION)	7 133,37 \$
C1000401	MINISTRE DES FINANCES	19 761,00 \$
C1000402	MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE	82,33 \$
C1000403	TÉLÉBEC LTÉE	2 391,54 \$
C1000404	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	84,65 \$
C1000405	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	846,56 \$
C1000406	BELL MOBILITÉ	136,26 \$
C1000407	CORPORATION DE DÉVEL. DE GABOURY	10 318,54 \$
C1000408	GIRONNE LYNE	185,34 \$
C1000409	PELLERIN KATY	156,80 \$
C1000410	COMBEQ	287,83 \$
C1000411	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	30 000,00 \$
C1000412	PITNEY BOWES	328,70 \$
C1000413	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	1 655,03 \$
C1000414	BROUILLARD CLAUDINE	118,80 \$
C1000415	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	1 327,04 \$
C1000416	PELLETIER RÉJEAN	97,92 \$
C1000417	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	1 478,94 \$
C1000418	BÉRGERON-MAYBOIS	641,92 \$
C1000419	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	203,66 \$
C1000420	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	420,42 \$
C1000421	CIA INFORMATIQUE	589,21 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1000422	DENOMMÉ LOUIS-PHILIPPE	253,44 \$
C1000423	CHARBONNEAU HUGUETTE	207,00 \$
C1000424	CHARBONNEAU HUGUETTE	725,00 \$
C1000429	MINISTRE DES FINANCES	200,00 \$
C1000430	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	1 424,36 \$
C1000431	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TEMISCAMINGUE	250,00 \$
C1000432	HYDRO-QUÉBEC	1 629,81 \$
C1000433	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	40,95 \$
C1000434	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE	25,00 \$
C1000435	PÉTRIN RICHARD	295,30 \$
C1000436	GARAGE RACHEL ROY	802,21 \$
C1000437	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	1 772,14 \$
C1000438	CHARRON JEAN-PIERRE	2 153,38 \$
C1000439	GAUTHIER YVES	6 100,00 \$
C1000440	DESCÔTEAUX KARINE	656,39 \$
C1000441	DUGUAY JEAN-GUY	135,44 \$
C1000442	VILLE DE VILLE-MARIE	431,50 \$
C1000443	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TEMISCAMINGUE	428,61 \$
C1000444	TÉLÉBEC LTÉE	687,58 \$
C1000445	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMIS.	7 500,00 \$
C1000446	LES PUBLICATIONS CCH LTÉE	295,05 \$
C1000447	LES ÉDITIONS YVON BLAIS INC.	103,85 \$
C1000448	ROCHON LILIANE	59,92 \$
C1000449	PAQUIN MAURICE	(Annulé) 0,00 \$
C1000450	TRANSPORT RICHARD LAMBERT ENR.	790,13 \$
C1000451	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	6 323,93 \$
C1000452	VINCENT ÉDITH	247,86 \$
C1000453	BEAULIEU JEAN CLAUDE	1 531,00 \$
C1000454	ROUSSEAU ANNIE, ING. F.	5 118,35 \$
C1000455	MARCOTTE ROLLAND	10 000,00 \$
C1000456	BARRETTE LUC	10 000,00 \$
C1000457	BERNIER NICOLE	6 150,00 \$
C1000458	HOULE MUGUETTE	98,00 \$
C1000459	GUAY BOISSONNEAULT DENISE	10 000,00 \$
C1000460	VILLE DE TÉMISCAMING	72,00 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>347 964,42 \$</b>

Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 370,40 \$
Arnaud Warolin	Préfet	4 068,52 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 574,42 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 290,68 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 174,54 \$

Masse salariale des autres employés de la MRC	26 620,35 \$
---	--------------

Rémunération des maires	7 802,96 \$
-------------------------	-------------

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 18 mai 2010.

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.



**Contrat de travail du secrétaire-trésorier – directeur général 2010.**

Considérant le budget 2010 de la MRCT;

**05-10-188A**

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement au secrétaire-trésorier – directeur général des montants prévus à son contrat de travail pour l'année 2010, aux mêmes conditions de l'année 2009, comprenant entre autres un montant supplémentaire de 3 500 \$ au Fonds de pension ainsi qu'une allocation de dépenses de 3 500 \$, en sus du salaire annuel établi à 72 706 \$ pour l'année 2010, conformément au budget de la MRCT. L'allocation de dépenses est payée en 2 versements égaux le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre 2010.

**05-10-189A**

**Golf – Fondation de l'UQAT.**

---

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ De verser à la Fondation de l'UQAT un montant de 500 \$ dans le cadre du tournoi de golf annuel de la Fondation de l'UQAT.

**05-10-190A**

**Levée de l'assemblée.**

---

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 17 h 30.

(Original signé)

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Arnaud Warolin, préfet

\_\_\_\_\_  
Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.**

